

Série de rapports économiques 2018

**VERS UN AVENIR COMMUN :
LES PEUPLES AUTOCHTONES ET L'INDUSTRIE
DU PÉTROLE ET DU GAZ NATUREL DU CANADA**



ACPP

LES PRODUCTEURS DE PÉTROLE
ET DE GAZ NATUREL DU CANADA



L'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel

en amont interagit depuis longtemps avec les peuples autochtones.

Depuis qu'elle a mis en œuvre ses toutes premières initiatives, l'industrie a fait des progrès considérables en termes d'apprentissage, d'établissement de relations basées sur la confiance et le respect, et de partage des avantages de la production de ressources.

Le Canada possède d'énormes ressources de pétrole et de gaz naturel, qui sont produites de façon responsable. Il existe une demande évidente et croissante pour nos produits énergétiques à l'échelle mondiale. Mais l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel en amont rencontre actuellement divers défis de nature fiscale et liés aux infrastructures et aux politiques, qui ont un effet négatif sur les investissements. Les impacts directs et indirects de la diminution des investissements ont un effet d'entraînement avéré sur l'ensemble de l'économie du pays, notamment sur les collectivités autochtones.

L'industrie du pétrole et du gaz naturel reconnaît l'importance de la réconciliation avec les peuples autochtones du Canada, et considère qu'il faut établir un lien entre cette réconciliation et le développement des ressources naturelles. Une production à la fois efficace et responsable contribue à la réconciliation globale et à l'autodétermination des peuples autochtones, en

stimulant la croissance des collectivités autochtones durables. Les membres de l'industrie croient que c'est la meilleure façon d'apporter une contribution et d'aller de l'avant, et que cela finira par améliorer la situation du Canada.

Il est clair que l'industrie a un rôle à jouer dans l'établissement de relations respectueuses et mutuellement bénéfiques avec les peuples autochtones. Dans le présent rapport, l'Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP) fait référence à ce rôle en termes de « réconciliation économique ». Elle considère que, selon une vision globale, cette réconciliation vise à définir et à trouver des moyens efficaces partager les opportunités économiques résultant du développement des ressources, tout en continuant à apprendre et à améliorer et renforcer des liens basés sur la confiance et le respect. L'ACPP prévoit que sa définition évoluera à mesure que les gouvernements, l'industrie et les peuples autochtones poursuivront l'important dialogue à propos de l'avenir de la production énergétique au Canada d'un point de vue économique, social et environnemental.

Le partage d'opportunités économiques n'est qu'un volet de l'engagement pris par l'industrie envers les peuples autochtones : la performance environnementale est aussi de la plus haute importance. Une gestion responsable de l'environnement occupe aussi une part importante du dialogue et des engagements pris. Le présent rapport porte sur les opportunités économiques partagées, mais l'ACPP reconnaît la grande importance accordée à la performance environnementale par l'industrie et les peuples autochtones, ainsi que le rôle clé que peuvent jouer les connaissances traditionnelles autochtones pour faciliter la gestion de l'environnement.

La consultation, l'engagement et la participation se matérialisent de nombreuses façons – il n'y a ni formule ni solution « universelle », et les divers intervenants ne sont pas tous capables d'opter pour n'importe quelle forme d'engagement. Les promoteurs de grands projets à long terme investissent généralement des ressources financières, humaines et autres dans la collaboration avec les collectivités autochtones, mais il n'est pas toujours nécessaire (ou faisable) de mobiliser de plus petites entreprises ou des projets à court terme, qui nécessitent moins de ressources. La consultation, l'engagement et la participation sont modulables, en fonction d'un grand nombre de facteurs comme la taille et la portée du projet, les éventuels engagements préalables ou en cours et les besoins de la collectivité (entre autres).

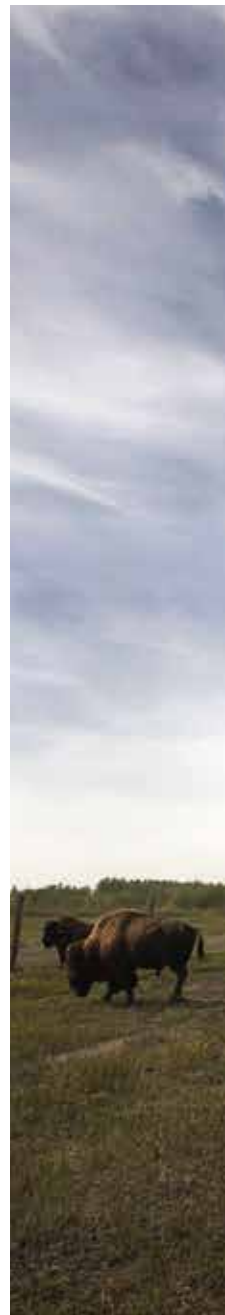
Quelle qu'en soit l'ampleur, pour être couronné de succès, l'engagement doit découler d'attentes claires de la part des entreprises et des collectivités, qui doivent notamment comprendre les besoins établis, la portée du projet, les risques éventuels, l'échéancier et les objectifs visés. En bref, il faut trouver un équilibre entre l'engagement de l'industrie et celui des peuples autochtones, et l'ampleur de cet engagement doit être adaptée aux résultats escomptés.

On dit souvent des peuples autochtones qu'ils s'opposent systématiquement au développement des ressources. Il serait plus exact de présenter leurs divers points de vue, notamment ceux des nombreuses personnes qui souhaitent un avenir prospère pour leur collectivité en participant aux activités de l'industrie. L'industrie énergétique, les gouvernements et les peuples autochtones trouvent de nouveaux moyens de collaborer et de stimuler la production énergétique de façon durable et mutuellement avantageuse. Les mesures axées sur la réconciliation passent par : l'obligation constitutionnelle de consultation; les approvisionnements; les partenariats sur une base équitable; le financement des capacités à participer aux consultations; les ententes; les investissements des collectivités; la formation, le perfectionnement des compétences et l'emploi. Les autres éléments sont la performance environnementale et la responsabilité sociale.

Les opportunités d'apprentissage et d'amélioration continuent de se présenter. L'industrie est ouverte à un dialogue constructif et à l'établissement de relations respectueuses. Même s'il reste des lacunes, c'est là l'occasion, à la fois pour le gouvernement et pour l'industrie, de favoriser une croissance inclusive et de créer de solides opportunités d'emploi en s'appuyant sur leurs programmes existants respectifs.

Toutefois, il existe encore certains défis à gérer avant que l'industrie puisse collaborer de façon constructive avec les collectivités autochtones. Notamment :

- Il faut mieux comprendre le rôle de l'industrie dans le cadre de la réconciliation, afin de promouvoir ensemble les intérêts des collectivités autochtones.
- Les actuels obstacles fiscaux, économiques et liés aux politiques nuisent aux investissements. En l'absence de certitude sur le plan fiscal et réglementaire, l'ACPP croit que les investissements continueront à baisser, ce qui aura des répercussions vraiment négatives pour l'industrie et pour l'avenir économique de nombreuses collectivités autochtones.
- Les collectivités autochtones ont des attentes relativement au rendement que pourraient générer les opportunités d'affaires. L'industrie est prête à collaborer avec les collectivités et les groupes autochtones afin de partager les avantages du développement des ressources. Cependant, il est vital que toutes les parties comprennent clairement et de façon réaliste les opportunités potentielles – et les risques connexes.
- Les entreprises qui travaillent avec des collectivités autochtones ont constaté que les enjeux de la réconciliation allant au-delà d'un projet ou d'un promoteur en particulier peuvent constituer un obstacle majeur. Il incombe au gouvernement du Canada de répondre à ces préoccupations globales afin de parvenir à une réconciliation totale à long terme.



La croissance de l'industrie crée des opportunités

PAIEMENTS AUX GOUVERNEMENTS AUTOCHTONES

Du 1er juin au 31 déc. 2017

55 millions \$

EMPLOIS POUR LES PEUPLES AUTOCHTONES

2016

11 900

INVESTISSEMENT DANS LES COLLECTIVITÉS AUTOCHTONES

2015-2016

48,6 millions \$

Quelle qu'en soit l'ampleur, pour être couronné de succès, l'engagement doit découler d'attentes claires de la part des entreprises et des collectivités, qui doivent notamment comprendre les besoins établis, la portée du projet, les risques éventuels, l'échéancier et les objectifs visés.



Dans le présent rapport, **l'ACPP recommande** au gouvernement du Canada de prendre les mesures suivantes :

- **Mettre l'accent sur les initiatives qui produiront des résultats tangibles et positifs pour les collectivités autochtones, en résolvant les problèmes qui nuisent depuis longtemps à la réconciliation.**
- **Reconnaître les avantages que l'industrie du pétrole et du gaz naturel crée pour l'autodétermination des peuples autochtones et la réconciliation, grâce aux opportunités économiques. Une industrie concurrentielle génère des avantages pour les collectivités autochtones.**
 - + Faire participer le secteur des ressources au dialogue sur les politiques publiques liées aux politiques visant les peuples autochtones.
 - + Établir des processus de consultation qui permettront de prendre des décisions durables à propos de projets linéaires et complexes.
 - + Établir des lignes directrices claires à propos des objectifs des consultations, et des limites appropriées en ce qui concerne la portée et le calendrier de ces consultations.
 - + Reconnaître que les obstacles fiscaux et réglementaires générant une diminution de la compétitivité et des investissements nuisent non seulement à l'industrie du pétrole et du gaz naturel, mais aussi potentiellement aux collectivités autochtones.
- **Envisager la possibilité de renforcer la participation économique des peuples autochtones, notamment grâce aux approvisionnements.**
- **Accélérer la croissance des entreprises et des partenariats autochtones en identifiant et en utilisant des pratiques exemplaires appliquées aux relations avec le secteur privé, et en appuyant la création de programmes de mentorat.**
- **Intensifier la collaboration avec les peuples autochtones et l'industrie en matière d'éducation et de perfectionnement des compétences.**



DE NOUVELLES MÉTHODES DE TRAVAIL

Le Canada possède d'énormes ressources de pétrole et de gaz naturel, qui sont produites de façon responsable. Il existe une demande évidente et croissante pour nos produits énergétiques à l'échelle mondiale, et notre industrie devrait être florissante. Or, l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel en amont rencontre actuellement divers défis de nature fiscale et liés aux infrastructures et aux politiques.

En particulier, ces défis ont un effet négatif sur les investissements dans notre industrie. Les impacts directs et indirects de la diminution des investissements ont un effet d'entraînement avéré sur l'ensemble de l'économie du pays, notamment sur les collectivités autochtones.

L'ACPP produit une série de rapports économiques qui mettent en lumière les défis précis auxquels est confrontée l'industrie en amont, et proposent des recommandations assorties de solutions.

1.1 La réconciliation et l'industrie canadienne en amont

En 2007, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUDPA). En 2015, les gouvernements de l'Alberta et du Canada se sont engagés à mettre en application la DNUDPA et, plus récemment, le gouvernement de la Colombie-Britannique a pris le même engagement. Ces engagements créent la possibilité de transformer la relation entre les peuples autochtones et l'ensemble des Canadiens. L'ACPP approuve la DNUDPA, qu'elle voit comme un cadre de la réconciliation au Canada, et appuie la mise en application des principes qu'elle énonce, dans le respect de la Constitution et du droit canadien.

Les entreprises membres de l'ACPP reconnaissent l'importance de la réconciliation au Canada, et considèrent que le développement des ressources naturelles est lié au processus de réconciliation global du pays. Dans le cadre de ce processus de réconciliation, l'industrie sait que les activités de développement des ressources peuvent avoir un impact sur les collectivités autochtones.

1.1.1 Réconciliation économique

Il est clair que l'industrie a un rôle à jouer dans l'établissement de des relations respectueuses et mutuellement bénéfiques avec les Autochtones. Dans le présent rapport, nous assimilons ce rôle à la « réconciliation économique ».

Le terme « réconciliation économique » est de plus en plus utilisé au Canada, mais sa signification est de plus en plus floue. Pour l'industrie du pétrole et du gaz naturel, l'ACPP considère que, selon une vision globale, cette réconciliation économique vise à dénier et à trouver des moyens efficaces de partager les opportunités économiques résultant du développement des ressources, tout en continuant à apprendre et à améliorer et renforcer des liens basés sur la confiance et le respect. L'ACPP prévoit que sa définition évoluera à mesure que les gouvernements, l'industrie et les peuples autochtones poursuivront l'important dialogue à propos de l'avenir de la production énergétique au Canada d'un point de vue économique, social et environnemental.

Dans le présent rapport, l'ACPP examine l'évolution des relations entre l'industrie en amont et les peuples autochtones, donne des exemples d'initiatives de l'industrie qui ont eu des effets positifs et durables sur les collectivités autochtones, et fait des recommandations au gouvernement du Canada pour permettre à l'industrie, et à l'ensemble du pays, de s'engager sur la voie de la réconciliation.



1.2 Des relations en pleine évolution

L'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel a tendance à travailler en plus étroite collaboration avec les collectivités autochtones, afin de produire plus d'énergie de façon durable et mutuellement bénéfique. Lorsque c'était possible, les entreprises ont mobilisé les collectivités, en cherchant des moyens d'établir des relations positives susceptibles de créer des opportunités pour les deux parties. En s'appuyant sur les efforts déployés au sein de l'industrie des sables bitumineux, de nouvelles méthodes de travail ont été et continuent d'être élaborées, et on les adapte ailleurs, dans l'ensemble de l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel.

Dans son rapport final publié en 2015, la Commission de vérité et réconciliation du Canada a entrevu un avenir placé sous le signe de la réconciliation pour tous les Canadiens, émis 94 appels à l'action. Plus précisément, l'appel à l'action 92 (Les entreprises et la réconciliation) a guidé l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel et encouragé l'ACPP à produire un document de travail déterminant comment les principes énoncés dans la DNUDPA peuvent servir de cadre à l'engagement des peuples autochtones et de l'industrie du pétrole et du gaz naturel, et à leurs interactions¹. Voir le document de travail de l'ACPP à l'adresse capp.ca/undrip.

Bien avant la publication du rapport de la Commission, l'industrie du pétrole et du gaz naturel en amont a cherché à améliorer ses relations avec les peuples autochtones et les collectivités, reconnaissant que les ressources naturelles du Canada appartiennent à tous les Canadiens, et que tous les Canadiens méritent de profiter des avantages générés par la production de ces ressources. À cet égard, l'industrie possède des dizaines d'années d'expérience et de leadership, qui ont produit des résultats positifs avérés et mutuellement bénéfiques.

La tendance croissante à un engagement plus soutenu, combinée à l'expérience de chaque collectivité autochtone dans le cadre de partenariats économiques et d'autres programmes menés avec l'industrie, prouve que la participation économique des peuples autochtones au développement des ressources est souhaitable économiquement. Ces opportunités aident les collectivités autochtones à s'engager sur la voie de la prospérité, et constituent des étapes à la fois tangibles et positives vers une réconciliation générale. L'établissement d'une industrie et d'un Canada plus forts dépendra fortement de la façon dont les affaires continueront à évoluer, tandis que nous soulignerons les possibilités d'un avenir économique durable pour les peuples autochtones.

Bien sûr, les opportunités d'apprentissage et d'amélioration continuent de se présenter. L'industrie du pétrole et du gaz naturel est ouverte à un dialogue constructif et à l'établissement de relations et de partenariats respectueux qui généreront des avantages mutuels et garantiront un avenir solide à l'industrie et aux collectivités autochtones. Les entreprises s'efforcent de tracer leur propre voie avec les collectivités sur les terres ancestrales desquelles elles sont présentes. Il existe parfois encore des sources de conflit, mais les bases d'une compréhension mutuelle ont été jetées.

Appel à l'action 92 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada

Nous demandons au secteur des entreprises du Canada d'adopter la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* en tant que cadre de réconciliation et d'appliquer les normes et les principes qui s'y rattachent dans le cadre des politiques organisationnelles et des principales activités opérationnelles touchant les peuples autochtones, leurs terres et leurs ressources; les mesures demandées comprennent, mais sans s'y limiter, les suivantes :

- i. s'engager à tenir des consultations significatives, établir des relations respectueuses et obtenir le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones avant de lancer des projets de développement économique;
- ii. veiller à ce que les peuples autochtones aient un accès équitable aux emplois, à la formation et aux possibilités de formation dans le secteur des entreprises et à ce que les collectivités autochtones retirent des avantages à long terme des projets de développement économique;
- iii. donner aux cadres supérieurs et aux employés de l'information sur l'histoire des peuples autochtones, y compris en ce qui touche l'histoire et les séquelles des pensionnats, la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, les traités et les droits des Autochtones, le droit autochtone et les relations entre l'État et les Autochtones. À cet égard, il faudra, plus particulièrement, offrir une formation axée sur les compétences pour ce qui est de l'aptitude interculturelle, du règlement de différends, des droits de la personne et de la lutte contre le racisme.

1.3 Consultation : s'améliorer continuellement

On dit souvent des peuples autochtones qu'ils s'opposent systématiquement au développement des ressources. Il serait plus exact de présenter leurs divers points de vue, notamment ceux des nombreuses personnes souhaitant un avenir prospère pour leur collectivité en participant aux activités de l'industrie² de diverses façons. On a pris lentement conscience de la diversité des points de vue au fil du temps.

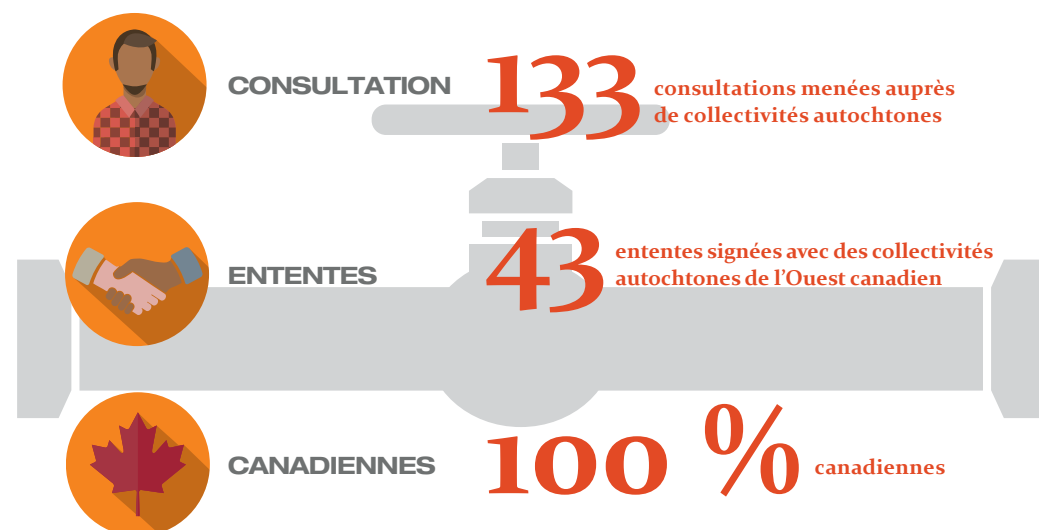
Cette tendance à la consultation est apparue dès 1974, avec la proposition de pipeline pour la vallée du Mackenzie, lorsque le Canada a lancé le processus de négociation de traités modernes avec les organisations autochtones des Territoires du Nord-Ouest installées le long de l'emprise du pipeline³.

Le rythme des changements s'est accéléré en 2004 avec l'arrêt de la Cour suprême du Canada *Nation haïda c. Colombie-Britannique*, en vertu duquel la Couronne était tenue de consulter les peuples autochtones avant de prendre des décisions susceptibles d'avoir un impact sur leurs droits protégés par la Constitution. La Cour a décidé que le gouvernement pouvait déléguer certains aspects procéduraux de la consultation aux promoteurs de projets, et c'est maintenant l'industrie qui mène la majorité des consultations relatives aux projets.

Diverses opinions se sont fait entendre au sein des collectivités autochtones à propos du développement des ressources dans le cadre du projet de pipeline Northern Gateway d'Enbridge. Même avant qu'elle soit approuvée au niveau fédéral en 2014, cette proposition a fait l'objet d'un débat pour certaines Premières Nations installées le long de son trajet entre l'Alberta et la Colombie-Britannique, et entraîné un certain nombre de manifestations et d'actions en justice par certaines Nations. De son côté, l'organisation Alberta Equity Partners (AEP) – représentant 31 collectivités autochtones – a obtenu 2 milliards de dollars pour le développement d'opportunités économiques, commerciales et éducatives à long terme avec Northern Gateway. AEP était propriétaire du pipeline à hauteur de 33 %⁴.

En 2016, le gouvernement du Canada a annulé l'approbation de Northern Gateway par les autorités fédérales, sans consulter aucune des Premières Nations qui avaient des parts dans le projet, ce qui leur a fait perdre d'importantes opportunités économiques.

Pipeline TMEP : Les avantages de la collaboration



Le projet de prolongement du pipeline Trans Mountain (TMEP) connaît la même situation actuellement. Le mouvement de protestation contre ce projet a été principalement mené par des groupes d'intérêts spéciaux qui disaient parler au nom des Premières Nations, et demandaient l'annulation du projet. Après des années d'incertitude réglementaire et d'opposition constante de la part de ces groupes, le promoteur du TMEP, Kinder Morgan, a interrompu les travaux sur le pipeline en avril 2018, et le gouvernement du Canada a acquis le pipeline en mai. Un examen réglementaire fédéral a déterminé que Kinder Morgan avait mené des consultations appropriées auprès de 133 collectivités et groupes autochtones (l'entreprise a signé des ententes avec 43 groupes autochtones de l'Ouest canadien, dont 33 se trouvent en Colombie-Britannique)⁵. Cependant, en août 2018, la Cour d'appel fédérale a mis le projet en suspens et demandé au gouvernement fédéral de reprendre avec 117 groupes autochtones touchés par le projet des consultations adaptées à ces groupes. En date du mois de novembre 2018, ces consultations sont encore en cours.

Selon les récents travaux de Ken Coates, expert en relation avec les peuples autochtones et titulaire d'une chaire de recherche du Canada en innovation régionale à la Johnson-Shoyama Graduate School of Public Policy de l'Université de la Saskatchewan, les entreprises collaborent activement avec les collectivités autochtones et cherchent à mener des consultations bidirectionnelles constructives⁶. Par ailleurs, l'industrie affecte régulièrement des fonds aux collectivités afin qu'elles possèdent les capacités adéquates pour participer à ces consultations – cela peut inclure des conseillers professionnels et des employés aptes à lancer un dialogue constructif.

En ce moment, le changement est stimulé par le fait qu'on accorde davantage la priorité aux opportunités économiques, et la consultation des peuples autochtones est devenue une importante étape préalable au développement des ressources. Entre 2015 et 2016, les producteurs de sables bitumineux ont offert aux collectivités autochtones des capacités de participation aux consultations d'une valeur de 40,79 millions de dollars⁷. Selon Ken Coates, en plus des négociations, des consultations et des activités socioculturelles, les entreprises ont dit que les liens d'affaires ou les opportunités d'approvisionnement étaient essentielles au succès des relations, et leurs relations avec les collectivités autochtones sont demeurées les mêmes ou sont en train de s'améliorer.

La consultation sur le terrain : nord-est de la Colombie-Britannique

La zone de Montney, dans le nord-est de la Colombie-Britannique, est une source riche en gaz naturel et en gaz naturel liquéfié (GNL). On prévoit que sa production alimentera les usines de GNL situées sur la côte ouest du Canada.

Un nombre croissant d'entreprises travaillant dans le nord-est de la Colombie-Britannique ne considèrent plus leurs liens avec les collectivités autochtones comme de simples relations transactionnelles; elles y voient plutôt une approche multidimensionnelle qui intègre les enjeux communautaires comme le développement de la petite enfance, les soins de santé et les valeurs traditionnelles. Par exemple, plusieurs entreprises travaillent avec des organisations comme Impact Society et la conférence annuelle *Walk in Balance: Reconciliation and Healing*.

Impact Society travaille avec de nombreuses collectivités autochtones dans le nord-est de la Colombie-Britannique afin d'offrir des programmes, dont une grande partie met en application les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation et les principes de la DNUDPA.

La conférence annuelle *Walk in Balance: Reconciliation and Healing*, qui a lieu à St. John (C.-B.), est co-organisée par le Northeast Aboriginal Business Centre et les Nenan Dane zaa Deh Zona Family Services. Elle est axée sur la réconciliation et la guérison, grâce à la promotion du développement de collectivités autochtones en santé. Elle fournit les outils et les processus permettant d'instaurer des changements positifs dans la vie des gens. Les entreprises et les collectivités autochtones redoublent d'efforts pour collaborer dans un esprit de respect et d'empathie. La promotion de collectivités en santé par les entreprises crée un environnement dans lequel chaque personne est capable de mieux prendre conscience des avantages générés par les opportunités d'éducation et de formation.

VERS UN DÉVELOPPEMENT MUTUELLEMENT BÉNÉFIQUE

Les entreprises membres de l'ACPP collaborent avec les collectivités autochtones de diverses manières, incluant des opportunités d'investissements dans les collectivités, d'emploi et d'affaires. L'ACPP croit que ces outils facilitent la création d'opportunités mutuellement bénéfiques, et voit dans cette approche une des plus importantes contributions de l'industrie au processus global de réconciliation.



2.1 Premières étapes dans la région des sables bitumineux

Implantée dans le nord-est de l'Alberta, l'industrie des sables bitumineux produit une forte proportion de l'énergie canadienne, avec une moyenne de 2,8 millions de barils par jour durant la première moitié de 2018.

Même si les producteurs dialoguent davantage avec les collectivités régionales métisses et des Premières Nations, quand l'extraction commerciale des sables bitumineux a commencé, dans les années 1960, on ne tenait pas compte de l'impact des grands projets sur les collectivités autochtones comme on le fait aujourd'hui. Ces mêmes collectivités et les entreprises sont de plus en plus ouvertes à l'établissement de meilleures relations et à la réalisation d'avantages mutuels.

Par exemple, la Première Nation de Fort McKay (Fort McKay), située au nord de Fort McMurray (Alb.) dans la municipalité régionale de Wood Buffalo (MRWB) – au cœur de la région de production minière des sables bitumineux – était déjà une collectivité prospère dont l'économie traditionnelle florissante était basée sur le piégeage des animaux à fourrure. Lorsque la production minière des sables bitumineux a débuté, les membres de Fort McKay ont craint de voir disparaître leur mode de vie et leurs terres ancestrales. Au départ, Fort McKay a résisté au développement. Mais dans les années 1980, les interventions de groupes d'intérêts spéciaux ont entraîné une interdiction des exportations de fourrures canadiennes vers de nombreux pays, et l'économie de Fort McKay s'est effondrée. Les membres de la collectivité ont réalisé que la production de sables bitumineux leur offrait l'occasion de bâtir une nouvelle économie.

Les résidents de Fort McKay ont cherché des moyens de collaborer avec l'industrie et le gouvernement provincial pour répondre à leurs préoccupations et trouver une nouvelle source de revenus; ils ont fondé le Fort McKay Group of Companies (FMGOC) en 1986. Entre 2011 et 2016, le FMGOC a généré plus de 2,3 milliards de dollars de revenus, ce qui a aidé la collectivité à devenir autonome et à participer activement à l'industrie des sables bitumineux et à la fédération canadienne – en tant que partenaire à part entière et à ses conditions.

East Tank Farm de Suncor Energy est un projet stratégique d'infrastructure en cours de construction. Une fois terminé, il comprendra un site d'entreposage du bitume, des installations de mélange et de refroidissement, et un lien avec des pipelines d'autres compagnies. Récemment, Fort McKay a acquis une participation de 34,3 % dans ce projet pour un montant de 350 millions de dollars. Par ailleurs, la Première Nation crie Mikisew, également située dans la MRWB, a acquis une participation de 14,7 % dans le projet pour environ 150 millions de dollars. Ces investissements – qui sont les plus élevés de ce type à ce jour au Canada – offriront aux deux collectivités des fonds stables et prévisibles à long terme qui leur permettront de poursuivre leur croissance.

La croissance de l'industrie crée des opportunités



EMPLOIS
2016

11 900

6 % des personnes employées par l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel sont des peuples autochtones.



PAIEMENTS AUX
GOUVERNEMENTS
AUTOCHTONES

Du 1er juin au 31 déc. 2017

55 millions \$

en paiements (générés par l'extraction conventionnelle de pétrole et de gaz naturel) versés aux gouvernements autochtones du Canada.



APPROVISIONNEMENTS
2015-2016

3,3 milliards \$

dépensés par les entreprises de l'industrie des sables bitumineux pour des achats à des entreprises autochtones



INVESTISSEMENT
DANS LES
COLLECTIVITÉS
2015-2016

48,6 millions \$

investis par les producteurs de sables bitumineux dans les collectivités autochtones.



APPRENTIS
2015

6 %

des apprentis au Canada étaient des peuples autochtones pratiquant un métier spécialisé lié à l'industrie.

L'industrie des sables bitumineux bénéficie également de ses relations avec les collectivités autochtones, qu'elle juge précieuses dans une perspective d'avenir. Entre 2013 et 2016, les producteurs des sables bitumineux ont acheté à des entreprises autochtones des produits et services d'une valeur totale de 7,3 milliards de dollars (soit 1,8 milliard par année en moyenne). En outre, l'industrie collabore de plus en plus avec les entreprises autochtones. Malgré le ralentissement économique qui s'est amorcé en 2014, la proportion d'activités menées avec des entreprises autochtones par rapport aux dépenses d'investissement totales a augmenté de 2,5 %⁸.

On est en train d'adapter les pratiques commerciales et les relations avec les peuples autochtones établies dans l'industrie des sables bitumineux à d'autres segments de l'industrie canadienne en amont. Les différents modes de développement des ressources génèrent leur lot d'enjeux et d'opportunités, et il faut trouver un équilibre entre l'engagement et les attentes des peuples autochtones. Dans l'industrie des sables bitumineux, on mesure les économies d'échelle et les cycles de vie sur plusieurs décennies, ce qui crée des opportunités, mais aussi des défis. Les autres modes de production de pétrole et de gaz naturel, dans d'autres régions au pays, présentent leur propre dynamique.

Les collectivités et les entreprises autochtones ont de la difficulté à adapter les pratiques de l'industrie des sables bitumineux à leur situation, pour les raisons suivantes : l'expérience et les capacités des collectivités sont différentes; les projets ont un cycle de vie beaucoup plus court; les économies d'échelle sont beaucoup plus limitées. Néanmoins, les pratiques qui ont débuté dans la région des sables bitumineux ont été adaptées à d'autres régions.

2.2 Avantages de la collaboration avec les collectivités autochtones

Alors que la collaboration entre les collectivités autochtones et l'industrie du pétrole et du gaz naturel s'accroît, on reconnaît de plus en plus la valeur des entreprises autochtones en tant que fournisseurs de produits et de services. L'industrie du pétrole et du gaz naturel tire des avantages de sa collaboration avec les entreprises autochtones qui sont implantées à proximité de ses sites, offrent des tarifs concurrentiels et comprennent les défis que doit relever l'industrie. Cela crée de plus en plus d'avantages mutuels pour les entreprises et les collectivités autochtones. Dans certains cas, ces relations commerciales ont donné lieu à la formation de partenariats dans le cadre de projets conjoints.

Les peuples autochtones constituent le groupe démographique le plus jeune et celui qui connaît la croissance la plus rapide au Canada, et ils offrent une valeur à l'industrie en créant un effectif local et stable. Étant donné que de nombreuses collectivités autochtones se trouvent près des sites industriels, il est très précieux et très avantageux d'employer des membres de ces collectivités. Pour les entreprises, l'embauche de résidents locaux réduit les coûts de transport, crée un apport de connaissances locales et limite les impacts sociaux potentiels d'une main-d'œuvre temporaire et de camps de travail éloignés.

Par ailleurs, la collaboration avec les collectivités dans le cadre d'études sur l'utilisation des terres ancestrales éduque les entreprises à propos de la valeur des paysages qui sont importants pour les collectivités autochtones, et permet de mieux comprendre les écosystèmes locaux. Cela peut inclure les variations saisonnières et les processus écologiques, comme l'emplacement des aires de mise-bas, des sites de nidification et des sites de récolte, ou la façon dont les espèces réagissent à la modification des paysages causée par le développement. Cette meilleure compréhension des terres et l'intégration des connaissances autochtones à la planification des projets ont permis d'améliorer la performance environnementale globale de l'industrie et de respecter les normes réglementaires, voire de les dépasser.

Il existe de nombreux liens étroits entre les terres et la culture autochtones; cela signifie que le fait d'en apprendre davantage à propos des liens entre les peuples autochtones et leurs terres permet inévitablement d'en apprendre davantage à propos de leur culture, ce qui inclut les pratiques et les cérémonies se déroulant à certains moments de l'année. Cela aide les entreprises à travailler de façon à éviter tout impact sur ces pratiques et ces cérémonies. En outre, l'établissement de relations étroites et ouvertes permet aux entreprises de mieux comprendre l'incidence que leurs activités sur le terrain peuvent avoir sur le tissu social des collectivités locales, ce qui améliore du même coup la performance sociale de l'industrie.

Ces relations ne profitent pas seulement aux entreprises; elles créent également une industrie plus forte et un Canada plus fort. L'industrie du pétrole et du gaz naturel a donc bénéficié de sa collaboration avec les collectivités autochtones tout en devenant plus résiliente.

2.3 La croissance de l'industrie crée des opportunités

L'industrie du pétrole et du gaz naturel est un moteur économique de premier plan et un important employeur local pour de nombreuses collectivités autochtones. La croissance de l'industrie en amont offre de nombreuses possibilités de partenariats avec les collectivités autochtones.

- Les peuples autochtones représentent 6 % de la main-d'œuvre de l'industrie du pétrole et du gaz naturel, contre 4 % dans toutes les autres industries.
- Les peuples autochtones représentent 6 % des apprentis dans un métier spécialisé au Canada⁹.
- On a mis sur pied des programmes de stages afin de créer un lien avec les jeunes Autochtones intéressés par une carrière dans l'industrie du pétrole et du gaz naturel. On a structuré les stratégies de recrutement afin d'y intégrer des activités spéciales visant à attirer un large éventail de personnes à la fois qualifiées et diversifiées – incluant celles qu'on n'aurait peut-être pas pu aller chercher par des méthodes traditionnelles et celles qui n'auraient auparavant pas envisagé de carrière dans l'industrie énergétique¹⁰.
- Pour 2015-2016, les producteurs des sables bitumineux ont injecté 40,79 millions de dollars dans la capacité de participation des peuples autochtones aux consultations. En outre, une analyse préliminaire des rapports produits par Ressources naturelles Canada en vertu de la Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif (LMTSE) révèle que les entreprises faisant une production conventionnelle de pétrole et de gaz naturel ont déclaré des paiements estimés à 55 millions de dollars destinés aux gouvernements autochtones du Canada entre le 1er juin et le 31 décembre 2017.

Les membres de l'industrie reconnaissent que le développement des ressources peut aussi avoir des impacts sociaux et économiques imprévus. Les gouvernements et l'industrie s'efforcent actuellement de régler ces questions, et il est possible d'atténuer ces impacts et de veiller à ce que la croissance de l'industrie profite aux collectivités autochtones.

Il existe des opportunités de collaboration avec les collectivités autochtones qui pourront s'appuyer sur les contributions passées de l'industrie à ces collectivités, dans l'esprit du programme de réconciliation du gouvernement du Canada. Même s'il reste des lacunes, c'est là l'occasion, à la fois pour le gouvernement et pour l'industrie, de favoriser une croissance inclusive et de créer de solides opportunités d'emploi en s'appuyant sur leurs programmes existants respectifs.

2.4 Approvisionnement

Ces dernières années, l'approvisionnement – l'achat de produits et services – est devenu une priorité pour les entreprises et les collectivités autochtones, et pour des organisations comme le Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA).

Dans le passé, les entreprises autochtones ont été sous-représentées au sein de l'industrie du pétrole et du gaz naturel. Parce qu'ils comptent parmi les groupes qui connaissent la plus forte croissance démographique au Canada¹¹, les peuples autochtones peuvent générer des richesses pour leurs collectivités en tirant parti de leurs connaissances, de leur expérience et de leurs actifs.

Dans le même esprit, l'industrie considère que l'achat de produits et de services aux entreprises autochtones est favorable et contribue également à la réconciliation économique. La croissance de l'industrie énergétique canadienne s'est accompagnée d'une augmentation du nombre d'entreprises autochtones offrant des services – entretien des routes, services sur les sites et bien plus. Entre 2015 et 2016, les producteurs des sables bitumineux ont dépensé près de 3,3 milliards de dollars uniquement pour leurs approvisionnements, et ont travaillé avec 399 entreprises autochtones dans 65 collectivités de l'Alberta¹². En comparaison, entre 1997 et 2014, le gouvernement du Canada a acheté en moyenne 290 millions de produits et services à des entreprises autochtones¹³. (Précisons que ces chiffres sur les approvisionnements fédéraux représentent tous les secteurs de l'économie, pas seulement le pétrole et le gaz naturel.)

L'industrie reconnaît qu'il est important de prendre en considération les entreprises autochtones au moment d'attribuer des contrats, de sorte que les collectivités puissent renforcer leurs capacités et leur « flair » commercial, et être concurrentielles à leurs conditions. L'achat de produits et de services à l'échelle locale permet d'atteindre cet objectif, en générant des revenus et en conservant les talents au sein de la collectivité.

L'approvisionnement crée une occasion idéale de collaborer avec les collectivités autochtones, quelle que soit l'ampleur des projets. Les projets de faible envergure ou à court terme disposent d'un financement inférieur aux grands projets de longue haleine, mais ils offrent quand même des possibilités de collaboration, d'approvisionnement et de participation qui répondent aux besoins des entreprises et des collectivités.





Nicole Bourque-Bouchier
Chef de la direction,
Groupe Bouchier

Nicole Bourque-Bouchier est chef de la direction du Groupe Bouchier depuis 2003. En 2018, on lui a décerné le prix Indspire pour son sens des affaires et du commerce. En 2015, KPMG et la Banque Scotia l'ont inscrite sur la liste des 100 femmes les plus influentes au Canada, le magazine Alberta Venture l'a désignée comme une des 50 personnes les plus influentes et on lui a décerné l'Alberta Women Entrepreneurs Award.

La petite entreprise qui a réussi

Témoignage de Nicole Bourque-Bouchier, chef de la direction, Groupe Bouchier

Lorsque le Groupe Bouchier a commencé à travailler dans la région des sables bitumineux en 1998, l'entreprise se réduisait à une personne et quelques équipements usagés. Depuis, nous avons pris de l'expansion pour devenir une des plus grandes entreprises autochtones de l'Ouest canadien.

À titre d'entreprise autochtone, nous avons dû prouver que nous pouvions faire le travail aussi bien – sinon mieux – que nos concurrents. L'industrie nous a offert la possibilité d'être concurrentiels, mais ce sont nos compétences, notre expérience et notre expertise de la construction et de la maintenance des sites qui ont fait notre succès.

Le Groupe Bouchier participe à l'évolution de l'industrie des sables bitumineux depuis 20 ans à titre de partenaire. Nous avons offert des services de construction et de maintenance des sites à des entreprises comme Syncrude Canada, Suncor Energy, Canadian Natural Resources, Shell Canada et la Compagnie Pétrolière Impériale Itée.

Si les membres de l'industrie veulent établir des relations fructueuses avec les peuples autochtones, ils ne doivent jamais oublier un élément très important : toujours être de bons voisins. Et pour ce faire, ils doivent apprendre à connaître leurs voisins à tous les niveaux, en découvrant nos origines autochtones et en redonnant aux collectivités dans lesquelles ils vivent et travaillent.

Nous avons survécu à deux ralentissements économiques majeurs, non seulement en comprenant les besoins de l'industrie, mais aussi grâce à un bon sens des affaires. Nos marges ont diminué par rapport à ce qu'elles ont déjà été, mais notre croissance demeure constante. Nous avons investi dans nos propres activités afin de nous adapter à la conjoncture sans perdre notre intégrité ou sacrifier nos convictions.

Le Groupe Bouchier est l'exemple d'une petite entreprise qui a réussi. Nous avons bâti notre entreprise et notre succès sur la qualité de nos effectifs. Nous sommes entourés d'une équipe composée de membres autochtones et de non-autochtones qui partagent notre vision, c'est-à-dire tiennent à honorer un mode de vie traditionnel, épousent notre culture et ne souhaitent pas seulement être des collègues, mais aussi des membres d'une grande famille.

2.5 Prises de participation

Les collectivités autochtones jouent un rôle de plus en plus important pour la réussite de certains projets de production de pétrole et de gaz naturel, en acquérant une participation dans de grands projets énergétiques. Contrairement aux approvisionnements, l'acquisition de participation permet à une collectivité autochtone d'être partiellement propriétaire d'un projet, tout en assumant une partie des risques.

Comme on l'a vu précédemment, en 2016, Fort McKay et les cris Mikisew ont collectivement acquis une participation de 49 % du projet East Tank Farm de Suncor. Voici d'autres exemples :

- L'Aboriginal Pipeline Group (APG) a été formé au début des années 2000 pour représenter les intérêts des Premières Nations des Inuvialuit, du Sahtu et des Gwich'in (T.-N.-O.) dans le cadre du projet de pipeline de la vallée du Mackenzie.
- Plusieurs Premières Nations de la Colombie-Britannique ont acquis une participation dans le pipeline Northern Gateway d'Enbridge avant que les autorités fédérales annulent leur approbation du projet. Ces Premières Nations, par le biais de l'AEP – qui représentait 31 collectivités – ont obtenu 2 milliards de dollars à investir dans des opportunités économiques, commerciales et éducatives à long terme et possédaient une participation de 33 % dans le pipeline¹⁴.

Récemment, on a discuté de façon informelle de la possibilité pour les peuples autochtones d'acquérir une participation dans le projet TMEP du gouvernement fédéral. Jusqu'à maintenant, aucune participation de ce type n'a été annoncée.

Bien sûr, les prises de participation ne sont pas la meilleure solution dans chaque cas, et elles s'accompagnent parfois de risques financiers importants que les collectivités autochtones doivent très bien comprendre. Le travail du Conseil de gestion financière des Premières Nations (CGFPN) a été essentiel à cet égard; le Conseil a offert son aide et son soutien afin de faciliter l'instauration de bonnes pratiques de gouvernance et de gestion financière au sein des Premières Nations partout au Canada.



2.6 Financement de la capacité de participer aux consultations

Les consultations passent par un dialogue avec les collectivités autochtones à propos des impacts et des avantages potentiels du développement sur les droits et sur l'utilisation des terres ancestrales. Pour établir des relations à long terme avec les collectivités autochtones, l'industrie doit absolument veiller à ce que les peuples autochtones participent au processus de consultation, elle peut les y aider grâce au financement de la capacité de participer aux consultations (le « FCPC »)¹⁵. Il n'existe pas de mesure normalisée du FCPC, parce qu'on tient compte de plusieurs facteurs, comme la taille d'un projet proposé et ses impacts potentiels.

Dans l'industrie des sables bitumineux, entre 2015 et 2016, les producteurs membres de l'ACPP ont injecté plus de 40 millions de dollars dans le FCPC¹⁶. Le financement est négocié et utilisé pour divers aspects du processus de consultation, dont le financement des études sur l'utilisation des terres et les connaissances traditionnelles, l'examen technique des propositions de projet, les visites sur place, la mise en œuvre des ententes, la formation et l'échange de connaissances, le financement opérationnel, et la fourniture du soutien professionnel assuré par des avocats et des consultants.

La consultation est essentielle à la collaboration entre l'industrie et les peuples autochtones. L'industrie souhaite mobiliser efficacement les collectivités et s'assurer de leur participation constructive.

LNG Canada et la Première Nation Haisla

En octobre 2018, LNG Canada – coentreprise formée par Shell Canada, PETRONAS, PetroChina, Mitsubishi Corporation et Korea Gas – a annoncé une décision finale d'investissement en vue de construire une usine de traitement de GNL à deux unités et une installation d'exportation à Kitimat (C.-B.). L'usine sera construite sur les terres ancestrales de la Nation Haisla, qui a conclu une entente avec LNG Canada.

Lors d'une entrevue, la conseillère en chef de la Nation Haisla Crystal Smith a déclaré ceci : « C'est le premier projet dans l'histoire de la Nation Haisla auquel nous participons à titre de vrais partenaires¹⁸. »

2.7 Ententes

Chaque collectivité, chaque entreprise et chaque projet est différent(e) – chaque entente entre l'industrie et les peuples autochtones est donc différente. Les entreprises et les collectivités s'assurent de comprendre leurs priorités et leurs besoins respectifs, et l'entente qu'elles concluent est adaptée à leur situation unique.

Les ententes permettent de définir la relation entre les promoteurs d'un projet de développement énergétique et les collectivités, et offrent une certitude à long terme. Traditionnellement, il peut s'agir de contrats commerciaux à court terme ou d'ententes à long terme, qui couvrent généralement toute la durée du projet; elles peuvent être de portée plus globale et répondre aux préoccupations des collectivités, qui portent notamment sur le processus de consultation, l'atténuation des impacts, les approvisionnements, l'emploi, la résolution des différends et le financement de la mise en œuvre de l'entente.

Au même titre que les relations entre l'industrie et les collectivités autochtones, les modes de négociation des ententes ont évolué. Ce fut un processus d'apprentissage pour tous – particuliers, entreprises, collectivités et gouvernements. Les ententes ont évolué au-delà des paiements en espèces et des opportunités d'emploi et d'affaires, pour inclure le financement des activités de collaboration, le soutien aux études sur les connaissances traditionnelles et l'utilisation des terres, les visites des sites par les membres de la collectivité, et l'embauche de résidents locaux pour former des partenariats communautaires/commerciaux.

Il faut noter que LNG Canada a conclu des ententes avec toutes les collectivités autochtones touchées par son projet de terminal de traitement et d'exportation de GNL¹⁷.

Les entreprises et les collectivités s'assurent de comprendre leurs priorités et leurs besoins respectifs, et l'entente qu'elles concluent est adaptée à leur situation unique.



Working Warriors : un inventaire national des compétences des travailleurs autochtones

Témoignage de Jamie Saulnier, président et chef de la direction, Running Deer Resources

L'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel crée des opportunités pour les collectivités autochtones. Mais cela ne peut se produire que si l'on établit un climat de confiance et des relations positives entre les collectivités et l'industrie, grâce à des consultations, à la collaboration et à une compréhension commune.

Depuis plus de dix ans, je travaille avec les collectivités autochtones pour créer un lien entre les peuples autochtones et l'industrie, afin de garantir que les deux parties en bénéficieront à parts égales lorsque les opportunités se présenteront à elles. Voici les principes directeurs de Running Deer Resources : l'innovation permanente; l'engagement constant à améliorer la collaboration avec les peuples autochtones; l'instauration d'un climat de confiance et d'engagement dans tout ce que nous faisons; la fierté que nous affichons tout en améliorant notre entreprise et en nous améliorant nous-mêmes; le partage de nos succès avec les collectivités où nous sommes implantés.

Jamie Saulnier
Chef de la direction,
Running Deer Resources

Jamie Saulnier est chef de la direction de Running Deer depuis la création de l'entreprise en 2013, mais il travaille sur le programme pour les peuples autochtones depuis 2006. Running Deer élabore des stratégies de collaboration personnalisées afin de répondre aux préoccupations des collectivités autochtones, de l'industrie et du gouvernement lorsqu'ils cherchent à travailler ensemble.

Parce que j'ai travaillé avec les industries pétrolière et minière au Canada, je comprends qu'il est important de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée et de reconnaître les précieuses ressources qu'offrent les peuples autochtones. Le Programme Working Warriors de Running Deer a créé un inventaire national des compétences des travailleurs autochtones selon l'occupation, l'entreprise, le niveau d'études ou l'âge et le sexe. Et cet inventaire continue de grossir à mesure que Running Deer prend de l'expansion.

À la fin de 2017, Running Deer s'est vu accorder un contrat par Enbridge pour servir d'intermédiaire entre les sous-traitants et les intervenants autochtones dans le cadre de son programme de remplacement du pipeline Line 3. Cette année, LNG Canada nous a attribué un autre contrat en vue de mettre à l'essai Working Warriors durant les travaux préliminaires du projet.

L'industrie du pétrole et du gaz naturel a la possibilité de jouer un rôle de premier plan pour apporter des changements positifs dans la vie des peuples autochtones et au sein des collectivités. Le développement s'accompagne d'opportunités d'emploi et d'affaires. À l'heure actuelle, aucune autre industrie ne peut offrir les mêmes opportunités à un aussi grand nombre de personnes.

Si l'industrie veut entretenir une relation de travail fructueuse avec les peuples autochtones, elle doit collaborer avec eux sur le terrain, et non dans des salles de conférence. N'attendez pas un projet pour établir des liens; saisissez plutôt l'occasion d'instaurer un climat de confiance avant sa mise en œuvre. Vous devez connaître l'histoire des membres de la collectivité, les défis qu'ils ont dû relever et les résultats qu'ils cherchent à obtenir.

Ensemble, nous pouvons tracer une nouvelle voie pour les générations à venir.

Pipeline Coastal GasLink¹⁹

On prévoit que le pipeline Coastal GasLink de TransCanada, d'une longueur de 670 kilomètres, transportera du gaz naturel de la région de Montney, dans le nord-est de la Colombie-Britannique, jusqu'à l'usine de traitement et d'exportation de LNG Canada qui doit voir le jour près de Kitimat, sur la côte ouest. La construction du pipeline devrait débuter en 2019 et sa mise en service est prévue pour 2023.

En septembre 2018, TransCanada a annoncé la signature d'ententes communautaires et d'ententes de projet avec l'intégralité des 20 collectivités autochtones situées le long du trajet du pipeline. Cela démontre que les peuples autochtones soutiennent clairement le projet de gazoduc.

TransCanada indique que les possibilités de sous-traitance et d'emploi, ainsi que les régimes d'avantages sociaux à long terme, ont été adaptés à chaque collectivité située le long du trajet, offrant ainsi des sources de revenus durables pendant toute la durée du projet.

Coastal GasLink en chiffres

- **Entre 2 000 et 2 500 emplois seront créés durant la construction.**
- **20 millions de dollars seront générés chaque année sous forme d'avantages fiscaux pour les collectivités de la Colombie-Britannique.**
- **441 000 heures ont été consacrées aux études environnementales sur le terrain.**
- **6,2 milliards : estimation de dépenses d'investissement.**
- **620 millions de dollars ont été alloués aux entreprises et aux sous-traitants autochtones pour les activités de construction.**

2.8 Investissements dans les collectivités

Les investissements dans les collectivités constituent un volet important des relations entre l'industrie et les collectivités. Grâce à ces investissements, les entreprises peuvent appuyer les priorités sociales et culturelles, ou répondre aux besoins d'infrastructures. Ils peuvent prendre de nombreuses formes : commandite d'équipes sportives locales, financement d'événements culturels ou construction d'installations.

Entre 2015 et 2016, les producteurs des sables bitumineux ont investi 48,6 millions de dollars dans les collectivités²⁰. Ils ont financé des activités communautaires, fait des investissements en nature et contribué aux infrastructures communautaires.



Entre 2015 et 2016, les producteurs de sables bitumineux ont investi 48,6 millions de dollars dans les collectivités.



Paul Myers
Président et chef de la direction,
Canbriam Energy Inc.

Paul Myers travaille depuis 26 ans dans l'industrie du pétrole et du gaz naturel; il a acquis de l'expérience en Amérique du Nord, en Europe et en Afrique de l'Ouest. Il s'occupait principalement du golfe du Mexique et du bassin sédimentaire de l'Ouest canadien.

Harmoniser les besoins des entreprises et des collectivités pour générer des résultats positifs

Témoignage de Paul Myers, président et chef de la direction, Canbriam Energy Inc.

L'industrie est à l'origine de nombreuses initiatives d'éducation et de formation menées dans le nord-est de la Colombie-Britannique. En définissant les opportunités d'éducation et de formation, on garantit un perfectionnement à long terme. Canbriam Energy, avec d'autres partenaires de l'industrie présents dans la région de Montney, a participé à des initiatives de formation de producteurs autochtones et à une formation en milieu de travail axée sur les coentreprises, et a financé des bourses offertes par le Northern Lights College à Dawson Creek, Fort St. John et Chetwynd (C.-B.). Les initiatives d'acquisition de compétences garantissent que les collectivités autochtones posséderont les compétences dont elles ont besoin pour être concurrentielles et participer financièrement aux projets de développement des ressources.

En plus des opportunités de formation et d'emploi, Canbriam s'efforce proactivement de créer un alignement environnemental et culturel dans les collectivités où l'entreprise est implantée, dans un constant esprit de transparence et d'ouverture au dialogue. C'est en fait une bonne pratique commerciale, qui fait partie de l'image canadienne d'un développement responsable des ressources.

La formation d'une main-d'œuvre qualifiée, l'harmonisation des intérêts culturels et économiques des intervenants, la réduction des besoins en main-d'œuvre itinérante et la création de partenariats dynamiques avec les collectivités locales font partie des bonnes méthodes de gestion d'une entreprise, et sont des pratiques normales chez Canbriam. Ce type de partenariat dynamique génère des résultats positifs à la fois pour l'entreprise et pour les collectivités où elle est implantée.

2.9 Formation, perfectionnement des compétences et emploi

Une formation et un perfectionnement des compétences efficaces peuvent créer des possibilités d'emploi et d'autodétermination pour les individus, et potentiellement pour les collectivités. Toutefois, il peut y avoir des obstacles au sein des collectivités autochtones lorsqu'on souhaite offrir une éducation formelle ou éduquer les jeunes localement. Dans certains cas, les jeunes doivent quitter leur collectivité éloignée, ou parcourir de longues distances pour aller à l'école ou recevoir une formation technique. Cette séparation peut dissuader certains jeunes de suivre des études, ou créer un obstacle culturel entre les jeunes qui quittent la collectivité et les autres membres de cette collectivité.

De nombreuses entreprises, qui comprennent l'importance de la formation, du mentorat et de l'emploi, offrent des programmes de bourse ou de stage aux jeunes autochtones afin de les encourager à suivre une formation et à se perfectionner. Le processus d'approvisionnement crée lui aussi des possibilités de formation et d'emploi. De nombreuses propositions de projets liés aux sables bitumineux sont des initiatives axées sur la collaboration et l'emploi, qui reconnaissent l'importance des relations de l'industrie avec les collectivités autochtones locales.

les établissements d'enseignement postsecondaire, le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Alberta – est un exemple de programme fructueux répondant aux besoins de main-d'œuvre qualifiée de l'Alberta. Coordinée par la Tribal Chiefs Employment and Training Services Association, la NEAAI offre un système mixte de téléapprentissage et de soutien basé sur des stages dans des métiers spécialisés pour des travailleurs autochtones et non autochtones.

Certaines entreprises ont également créé des programmes d'éducation visant les jeunes autochtones. Par exemple, Suncor appui des programmes de leadership, d'arts et de culture, Syncrude soutien des salons de l'emploi destiné aux jeunes autochtones, et il en existe plusieurs autres.

Selon les données disponibles et l'analyse faite par Petroleum Labour Market Information (PetroLMI, division d'Energy Safety Canada), en 2016, environ 6 % des effectifs de l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel – 11 900 personnes – s'identifiaient comme Autochtones, ce qui est 2 % de plus que la moyenne de la population active canadienne. Sur ce total, les travailleurs autochtones représentaient 4 % des travailleurs de l'industrie des pipelines, 5 % des travailleurs des industries de l'exploration et de la production, et 7 % des travailleurs des secteurs des services liés au pétrole et au gaz naturel²¹.

Selon un récent rapport de l'Institut économique de Montréal (IEDM), en 2016, le salaire moyen des membres des Premières Nations travaillant à l'extraction de pétrole et de gaz naturel s'élevait à près de 150 000 \$, et il était de plus de 200 000 \$ pour ceux qui travaillent sur un gazoduc. L'IEDM indique qu'entre 2016 et 2017, on produisait du gaz naturel dans 51 réserves appartenant à 39 Premières Nations, et qu'on extrayait du pétrole dans 35 réserves appartenant à 25 Premières Nations²².

Il convient également de mentionner que l'ACPP considère comme une priorité stratégique l'opportunité de créer des programmes de mentorat. L'ACPP étudie la possibilité d'élaborer de tels programmes au sein de l'industrie du pétrole et du gaz naturel, par elle-même ou en collaboration avec d'autres organisations.



Maîtriser notre avenir

Témoignage de Clayton Blood, directeur général, Kainaiwa Resources

Depuis 75 ans, la Tribu des Gens-du-Sang, dans le sud de l'Alberta, joue un rôle clé dans le succès de l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel. Sur le plus vaste territoire alloué à une Première Nation au Canada, nous bénéficions d'un relief et d'une géologie uniques, et très attrayants pour l'industrie du pétrole.

Pendant de nombreuses années, nous avons été les spectateurs du développement qui se produisait tout autour de nous. Les lois fédérales restreignaient, la voix de la Tribu des Gens-du-Sang quant à l'utilisation qu'on faisait de ses terres. Après des années passées à demander au gouvernement du Canada d'apporter des changements, la Tribu des Gens-du-Sang a pu créer Kainaiwa Resources, devenir autonome et participer à l'économie du Canada à ses propres conditions.

Kainaiwa Resources a négocié des partenariats avec des entreprises que nous connaissons et auxquelles nous faisons confiance, afin d'assurer leur participation constructive aux activités de l'industrie, au lieu de se contenter de collecter des redevances. Nous avons agi avec diligence pour garantir un rendement optimal de nos investissements, avec un minimum d'obligations.

Notre relation avec l'industrie a été respectueuse et bénéfique pour la Tribu des Gens-du-Sang et pour nos partenaires commerciaux. Des tensions sont survenues uniquement lorsque le gouvernement fédéral a essayé de contrôler le développement sans l'aide de la tribu. Ce genre de situation génère souvent des retards ou une interprétation incohérente des politiques.

Un grand nombre de partenariats fructueux ont été créés lorsque les représentants des Premières Nations et de l'industrie se sont rencontrés directement, sans intervention gouvernementale. Cela a permis aux membres de l'industrie d'être plus présents et de devenir des entreprises citoyennes interactives au sein de la collectivité. De plus, comme la plupart des Premières Nations productrices au Canada, la Tribu des Gens-du-Sang a les mêmes préoccupations que l'industrie à propos de l'accès de son produit aux marchés mondiaux.

Les médias ne dépeignent pas tous de la même façon les relations entre les Premières Nations et l'industrie. Certains groupes d'intérêts privés ont essayé d'utiliser d'autres Premières Nations pour faire valoir leurs propres priorités, sans vraiment tenir compte de la perte d'avantages pour ces collectivités, en exploitant les manchettes sensationnalistes pour créer la controverse.

Nous sommes les gardiens de notre terre et de notre Première Nation. Nous entendons façonner nous-mêmes notre avenir, en particulier pour ce qui est du développement énergétique.

Clayton Blood
Directeur général,
Kainaiwa Resources

Kainaiwa Resources est un membre actif du Conseil des ressources indiennes et participe de près aux activités du comité technique mixte qui aide le gouvernement du Canada à rédiger des règlements à la fois nouveaux et pertinents applicables à la production de pétrole et de gaz naturel sur les terres des Premières Nations partout au Canada.

PROCHAINES ÉTAPES

L'industrie continuera à renforcer ses relations avec les peuples autochtones en mettant l'accent sur des mesures comme l'acquisition de produits et de services, la prise de participation, le FCPC, la conclusion d'ententes, les investissements dans les collectivités, la formation et le perfectionnement des compétences, le mentorat et la création d'emplois. Comme on l'a mentionné précédemment, la performance environnementale est également un volet important du dialogue et de la collaboration.

3.1 Enjeux pour l'industrie

L'industrie du pétrole et du gaz naturel continue de collaborer avec les collectivités autochtones afin de trouver des possibilités de partage d'avantages, mais les défis suivants empêchent l'industrie d'aller de l'avant et de promouvoir les relations économiques avec les collectivités autochtones :

- Il faut mieux comprendre le rôle de l'industrie dans le cadre de la réconciliation, afin de promouvoir ensemble les intérêts des collectivités autochtones.
- Les actuels obstacles fiscaux, économiques et liés aux politiques nuisent aux investissements. En l'absence de certitude sur le plan fiscal et réglementaire, l'ACPP croit que les investissements continueront à baisser, ce qui aura des répercussions vraiment négatives pour l'industrie et pour l'avenir économique de nombreuses collectivités autochtones.
- Les collectivités autochtones ont des attentes relativement au rendement que pourraient générer les opportunités d'affaires. L'industrie est prête à collaborer avec les collectivités et les groupes autochtones afin de partager les avantages du développement des ressources. Cependant, il est vital que toutes les parties comprennent clairement et de façon réaliste les opportunités potentielles – et les risques connexes.
- Les entreprises qui travaillent avec des collectivités autochtones ont constaté que les enjeux de la réconciliation allant au-delà d'un projet ou d'un promoteur en particulier peuvent constituer un obstacle majeur²³. Il incombe au gouvernement du Canada de répondre à ces préoccupations globales afin de parvenir à une réconciliation totale à long terme.

3.2 Recommandations

En tant qu'organisation qui fait la promotion de l'industrie du pétrole et du gaz naturel, l'ACPP sait bien que le travail de réconciliation économique et la collaboration avec les peuples autochtones continuent à évoluer. Les entreprises membres de l'ACPP admettent que, même si l'on a fait du bon travail et obtenu des résultats positifs, il reste encore des choses à faire.

L'industrie a besoin de certitude sur le plan fiscal et réglementaire. Les rapports économiques précédents et à venir de l'ACPP mettent en lumière des éléments précis qui nuisent actuellement à la compétitivité de l'industrie. L'ACPP exhorte les gouvernements provinciaux et fédéral à mettre en pratique les recommandations présentées dans ses précédents rapports, afin d'améliorer la compétitivité de l'industrie et le climat d'investissement.

D'ailleurs, l'ACPP croit que l'on peut prendre des mesures pour faciliter l'amélioration des relations évolutives entre l'industrie en amont et les peuples autochtones. C'est pourquoi l'ACPP fait les recommandations suivantes au gouvernement du Canada.



L'ACPP RECOMMANDE au gouvernement du Canada de faire ce qui suit :

- **Mettre l'accent sur les initiatives qui produiront des résultats tangibles et positifs pour les collectivités autochtones, en résolvant les problèmes qui nuisent depuis longtemps à la réconciliation.**
- **Reconnaître les avantages que l'industrie du pétrole et du gaz naturel crée pour l'autodétermination des peuples autochtones et la réconciliation, grâce aux opportunités économiques. Une industrie concurrentielle génère des avantages pour les collectivités autochtones.**
 - + Faire participer le secteur des ressources au dialogue sur les politiques publiques visant les peuples autochtones.
 - + Établir des processus de consultation qui permettront de prendre des décisions durables à propos de projets linéaires et complexes.
 - + Établir des lignes directrices claires à propos des objectifs des consultations, et des limites appropriées en ce qui concerne la portée et le calendrier de ces consultations.
 - + Reconnaître que les obstacles fiscaux et réglementaires générant une diminution de la compétitivité et des investissements nuisent non seulement à l'industrie du pétrole et du gaz naturel, mais aussi potentiellement aux collectivités autochtones.
- **Envisager la possibilité de renforcer la participation économique des peuples autochtones, notamment grâce aux approvisionnements.**
- **Accélérer la croissance des entreprises et des partenariats autochtones en identifiant et en utilisant des pratiques exemplaires appliquées aux relations avec le secteur privé, et en appuyant la création de programmes de mentorat.**
- **Intensifier la collaboration avec les peuples autochtones et l'industrie en matière d'éducation et de perfectionnement des compétences.**



CONCLUSION

Les entreprises productrices de pétrole et de gaz naturel intègrent de plus en plus leurs relations avec les peuples autochtones au cycle de vie du développement des ressources, et c'est d'ailleurs ainsi que les collectivités autochtones voient l'avenir – une planification à long terme touchant plusieurs générations. L'avenir du développement des ressources auquel participent les peuples autochtones doit être ancré dans le respect, la sensibilisation culturelle et un esprit de coopération et de communication ouverte.

Pour garantir que la production de pétrole et de gaz naturel au Canada se poursuivra longtemps et de façon responsable, l'industrie appuie les objectifs de ce que nous avons appelé la réconciliation économique. Les membres de l'industrie sont fiers de ce qu'ils ont accompli jusqu'à maintenant, reconnaissent que nous sommes en plein processus d'apprentissage et comprennent qu'il existe de nombreuses possibilités d'amélioration – et qu'il reste du travail à faire.

Les membres de l'industrie sont fiers de ce qu'ils ont accompli jusqu'à maintenant, reconnaissent que nous sommes en plein processus d'apprentissage et comprennent qu'il existe de nombreuses possibilités d'amélioration – et qu'il reste du travail à faire.

Même si l'ACPP reconnaît que les industries d'extraction des ressources, y compris l'industrie du pétrole et du gaz naturel, ont un rôle important à jouer en contribuant à la viabilité économique, environnementale et sociale des peuples autochtones au Canada, c'est le gouvernement qui assume cette responsabilité en premier lieu. Il est important que le gouvernement s'acquitte de son devoir de réconciliation. L'industrie du pétrole et du gaz naturel en amont peut jouer un rôle en collaborant de façon constructive avec les peuples autochtones en ce qui concerne les projets de développement des ressources et les avantages économiques qu'ils génèrent. En outre, l'industrie encourage et appuie les efforts des dirigeants autochtones qui s'efforcent de signaler les enjeux préoccupants aux gouvernements, afin de parvenir à des résultats tangibles.

Les représentants des entreprises productrices de pétrole et de gaz naturel qui ont répondu aux questions de PetroLMI²⁴ ont dit être très motivés à collaborer avec les collectivités et les entreprises autochtones en vue d'améliorer leur performance environnementale, de respecter les processus ou les exigences réglementaires, de garantir l'efficacité des transactions et d'établir des relations commerciales. Contrairement à ce que nous disent certains médias, les peuples autochtones ne sont pas fermement opposés au développement des ressources par des entreprises.

Un commentaire de Paul Myers, de Canbriam Energy, permet de tirer une conclusion éclairée dans le présent rapport : « Les dirigeants de l'industrie déploient d'importants efforts pour collaborer tôt, collaborer souvent, se sensibiliser à la réalité culturelle, renforcer les capacités, faciliter l'instauration de collectivités en meilleure santé et promouvoir la formation et l'éducation. Les dirigeants insistent auprès de leurs employés sur le fait que l'industrie ne pourra pas se développer de façon durable si les collectivités autochtones ne deviennent pas des partenaires afin d'aider à guider le cycle de développement. En fin de compte, ce qui est important pour une collectivité autochtone est important pour l'entreprise. »



L'industrie énergétique s'engage à communiquer et à travailler avec les Autochtones à propos d'enjeux importants, en essayant par exemple de mieux comprendre son rôle dans le cadre de la réconciliation.

APPENDIX 1 – ENDNOTES

¹ ACP. Document de travail sur la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones au Canada, 2016, <http://www.noscommunes.ca/Content/Committee/421/INAN/Brief/BR9838436/br-external/CanadianAssociationOfPetroleumProducers-9825878-f.pdf>

² Buffalo, Stephen. « We are First Nations that support pipelines, when pipelines support First Nations », *Financial Post*, 2018, <https://business.financialpost.com/opinion/we-are-first-nations-that-support-pipelines-when-pipelines-support-first-nations>

³ https://indigenousfoundations.arts.ubc.ca/berger_inquiry/

⁴ <https://www.newswire.ca/news-releases/aboriginal-equity-partners-respond-to-canadian-government-announcement-on-northern-gateway-pipeline-603659096.html>

⁵ <https://www.transmountain.com/news/2018/43-aboriginal-groups-have-signed-agreements-in-support-of-the-trans-mountain-expansion-project>

⁶ Coates, Ken. *Telling Our Story*, non publié.

⁷ ACP, *Indigenous Supply Chain*, 2017

⁸ ACP, *Indigenous Supply Chain*, 2017

⁹ Statistique Canada. Table 37-0123-01 Caractéristiques démographiques des apprentis, Canada https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710012301&request_locale=fr

¹⁰ Statistique Canada. Les peuples autochtones au Canada : faits saillants du Recensement de 2016, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/171025/dq171025a-fra.htm>

¹¹ Coates, Ken. *Telling Our Story*, non publié.

¹² ACP, *Indigenous Supply Chain*, 2017

APPENDIX 1 – ENDNOTES

¹³ Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, Direction générale des opportunités économiques et commerciales; Services publics et Approvisionnement Canada, Bureau des petites et moyennes entreprises.

¹⁴ <https://www.newswire.ca/news-releases/aboriginal-equity-partners-respond-to-canadian-government-announcement-on-northern-gateway-pipeline-603659096.html>

¹⁵ Coates, Ken. *Telling Our Story*, non publié.

¹⁶ ACP, *Indigenous Supply Chain*, 2017

¹⁷ <https://www.lngcanada.ca/media/>

¹⁸ <https://www.theglobeandmail.com/canada/british-columbia/article-kitimat-bc-residents-brace-for-boom-after-lng-canadas-go-ahead/>

¹⁹ <https://www.transcanada.com/en/announcements/2018-09-13coastal-gaslink-signs-agreements-with-100-per-cent-of-b.c.-elected-indigenous-bands-along-the-pipeline-route/>

et

<https://www.transcanada.com/en/announcements/2018-10-02transcanada-to-construct-coastal-gaslink-pipeline-project/>

²⁰ ACP, *Indigenous Supply Chain*, 2017.

²¹ PetroLMI, *Labour Force Demographics in All Industries vs. Oil and Gas and by Subsectors in Canada (2006 et 2016)*.

²² L'Institut économique de Montréal, *Les premiers entrepreneurs - Le développement des ressources naturelles et les Premières Nations*, 2018. https://www.iedm.org/sites/default/files/web/pub_files/cahier0318_en.pdf

²³ Coates, Ken. *Telling Our Story*, non publié.

²⁴ PetroLMI, *Labour Force Demographics in All Industries vs. Oil and Gas and by Subsectors in Canada (2006 et 2016)*.

L'Association canadienne des producteurs de pétrole (ACPP) représente des entreprises, grandes et petites, vouées à l'exploration, à l'exploitation et à la production gazière et pétrolière partout au Canada. Les entreprises membres de l'ACPP produisent environ 80 % du gaz naturel et du pétrole brut du pays. Les partenaires de l'ACPP offrent une vaste gamme de services à l'appui du secteur du pétrole brut et du gaz naturel d'amont. Tous ensemble, ils constituent une part importante d'une industrie nationale dont les revenus issus de la production de pétrole et de gaz naturel totalisent chaque année près de 101 milliards de dollars. L'ACPP a pour mission, au nom du secteur pétrolier et gazier d'amont, de promouvoir et de favoriser la compétitivité économique et une performance à la fois sûre, écologique et socialement responsable.



ACPP

LES PRODUCTEURS DE PÉTROLE
ET DE GAZ NATUREL DU CANADA

capp.ca/rapportseconomiques
2018-9308